

❖ **POUVOIR** ❖ (*) à donner à votre représentant présent à l'AG ou par courrier à la Présidente

Martine DELVILLE 3, Lotissement La Motte - 41250 TOUR en SOLOGNE

Tel : 02 54 46 48 60 - 06 62 98 03 41 E-mail : martine41250@sfr.fr

NOM Prénom

N° adhérent CIPI (voir carte adhésion **2018** ou antérieure)/.....

Je donne pouvoir à Nom : Prénom : pour me représenter à l'AG du CIPI le **22 septembre 2018** en la Maison de la Magie à BLOIS, 21 h précises.

Fait à, le/...../2018

(signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »)

*Pour participer et voter, la cotisation **2018** doit être réglée avant ouverture de l'AG sur place ou par courrier

✂

CIPI – Assemblée Générale du 22 septembre 2018 en: si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation, il n'est pas trop tard. Merci de remplir ce coupon et de retourner votre chèque libellé à l'ordre du CIPI au trésorier :

Christian GOUIN, 9 rue des haies – 41370 TALCY

NOM Prénom

N° adhérent CIPI (voir carte d'adhésion **2018** ou années antérieures)/.....

Monsieur le trésorier, je vous fais parvenir ma cotisation **2018** d'un montant de **20 euros**.

Fait à, le/...../2018 Signature

✂

CIPI – Assemblée Générale du 22 septembre 2018 – CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

❖ Si vous souhaitez faire partie du Conseil d'Administration, il faut être à jour de la cotisation **2018** avant l'ouverture de l'AG. La candidature adressée par mail ou courrier à la Présidente doit arriver au moins 3 jours avant la date de l'AG. Présidente : Martine DELVILLE 3, Lotissement La Motte 41250 TOUR en SOLOGNE
Tel : 02 54 46 48 60- 06 62 98 03 41 E-mail : martine41250@sfr.fr

Important : votre candidature doit être accompagnée d'une lettre présentant votre motivation ainsi que vos compétences susceptibles d'être mises au service de l'association sur la base du bénévolat.

Je, soussigné, NOM Prénom

N° adhérent CIPI :/..... Date et lieu de naissance :

Adresse :

postule au Conseil d'Administration **2018** du CIPI.

Fait à, le/...../2018

Signature

Remarque : les statuts et le règlement intérieur du CIPI sont consultables sur le site Internet du CIPI

✂

CIPI – Assemblée Générale du 22 septembre 2018 PARTICIPATION AU DINER du samedi soir (19 H). Si vous n'êtes pas inscrit au stage de ROMARIC , vous pouvez cependant vous inscrire à ce repas

❖ Attention : le chèque est à libeller à l'ordre du Restaurant « Le Duc de Guise ». Le chèque et ce coupon doivent parvenir au trésorier : Christian GOUIN, 9 rue des haies – 41370 TALCY, 3 jours avant l'AG.

Nombre de participants : X 15 € = €

NOM Prénom

N° adhérent CIPI (voir carte adhésion **2018** ou avant)/.....

Fait à, le/...../2018

Signature